

RÉORGANISATION DES FONCTIONS SUPPORT : DSI

Compte rendu intersyndical CFDT-UNSA de la réunion du 01 octobre 2013

I. Point sur les opérations de déménagement de la DSI

La priorité est de libérer le 1^{er} étage Duquesne afin que la DRH puisse s'y installer. Nicolas TISSOT, préfigurateur de la DSI, doit répondre à plusieurs problématiques :

1. Les agents actuellement installés au 1^{er} étage Duquesne doivent rejoindre le 2^{ème} étage du site Mirabeau. Pour ce faire, des travaux de re-cloisonnement sont nécessaires préalablement à leur installation. Cinq agents sont concernés, dont deux pour lesquels une solution n'a toujours pas été trouvée. Le DSI ne souhaite pas réaliser des déménagements « à tiroir » qui placeraient les agents dans des locaux provisoires (ex : salles de réunion).
2. Les calendriers de déménagement dépendent de ces travaux de re-cloisonnement dont la DFAS/SGI en est le pilote.
3. Les travaux de re-cloisonnement doivent recevoir l'autorisation préalable du gestionnaire de la Tour Mirabeau avant exécution. Ce même gestionnaire nous fait supporter l'inconfort des différences de températures depuis le début de l'été. Lors de notre rencontre avec M. CARAYON, le 19 septembre dernier, la demande de travaux n'avait toujours pas été lancée.
4. Lors du dernier CHSCT-AC Conjoint, M. CARAYON s'était engagé à réaliser TOUS les travaux de re-cloisonnement sur les différents sites avant installation définitive des agents. Il semblerait que ce ne soit pas le cas.
5. Ainsi, les personnels de la DSI se retrouvent directement impactés par la précipitation avec laquelle la DFAS souhaite opérer les déménagements. A titre d'exemple, les cartons ne sont arrivés que ce matin et c'est la guerre des pilons dans les services ! Il manque des bennes à pilon (responsabilité DFAS).

6. Il s'agira de la première intervention de SGI sur la Tour Mirabeau, ce qui pourra entraîner d'éventuels « décalages » dans les livraisons, qui pourraient décaler le déménagement d'agents de la future DSI. Le DSI souhaite que ces travaux soient réalisés en heures non ouvrables (HNO), le soir et le week-end de manière à absorber d'éventuels décalages de calendrier. Une question reste posée : Quand DFAS/SGI pourra-t-il livrer ses travaux de re-cloisonnement sur le site de Mirabeau ?

En fonction des nécessités de continuité de service, en accord avec les agents concernés, Nicolas TISSOT souhaite pouvoir attribuer ou reporter la journée de congé pour déménagement à une date ultérieure (2 ou 3 pers. concernées).

II. Continuité de service par la DSI

Ces décalages dans les déménagements pourraient avoir un impact indirect sur les livraisons applicatives, les mises en productions et en pré productions, des applications métiers. TOUTES les directions métiers sont concernées.

Le DSI n'a pas souhaité bloquer les livraisons applicatives, même pendant les différentes phases des déménagements (cartons, pilon, etc.), plaçant certains agents en situation inconfortable.

Les OS ont demandé au DSI de faire un message d'information à destination des directions métiers sur le risque « d'effet de bords » sur les projets en cours.

III. Affectations sur fiches de postes et contraintes ETPT

La rédaction des fiches de poste est en cours, elles seront finalisées vers le 15 octobre puis présentées aux agents. Chaque agent, avant de prendre ses fonctions, saura sur quelles missions il aura à travailler.

Les OS ont demandées que l'organigramme détaillé, avec tous les agents de la DSI, leur soit présenté avant le 15 octobre. Cela répondra à un certain nombre d'attentes, notamment l'information des correspondants pour les réseaux et des directions métiers (le « qui fait quoi ? »). Parallèlement, les OS sont toujours en attente de la cartographie du SI et du poids des directions clientes.

Cinq postes sont en cours de recrutement et dix postes ont été identifiés à la vacance ou susceptibles de l'être.

Pour autant, la DSI est en difficulté de recrutements parce que son « droit à recruter » est limité par les deux programmes support 124 (secteur Santé) et 155 (secteur Travail-Emploi). Ces vacances de postes auront une incidence faible sur la structure à court terme, mais impacteront fortement les directions métier à l'horizon des six prochains mois s'ils en sont pas pourvus.

Rappel : 200 ETPT (210 personnes physiques), mais contraintes fortes de « droit à recruter » !

IV. Questions diverses

1. Promotions et primes

Le DSI s'est engagée à respecter la règle de l'équité pour les agents promouvables venant des deux secteurs Santé et Travail. L'UNSA et la CFDT ont demandé que soit discuté, dans les prochaines configurations comité local de concertation (CLC) DSI, les règles d'attributions des primes accessoires, ce qui n'a jamais été fait à la DAGEMO (« b à ba » du dialogue social).

2. Le projet « projector » est un logiciel libre qui semble être adapté et utilisé par les chefs de projets informatiques du secteur Santé. Il ne nous a pas été présenté, faute de temps.

3. Les listes de diffusion

Les OS ont signalé que les agents du secteur Travail qui avaient déménagé (changement de site) étaient retirés des listes de diffusion dynamiques de la DAGEMO. Cet effet de bord n'a pas été identifié par les services. L'UNSA et la CFDT ont demandé à ce que les nouvelles listes de diffusion soient rapidement accessibles de manière à pouvoir informer tous les agents.

La prochaine réunion DSI/OS aura lieu le mercredi 13 novembre à 9h30.